



**Intervention de Juliette MÉADEL,**  
secrétaire d'État auprès du Premier ministre,  
chargée de l'Aide aux victimes,

prononcée lors de la table ronde  
**« *Regard croisé sur les initiatives gouvernementales* »,**  
dans le cadre de la conférence organisée par l'UNESCO  
**« *Internet et la radicalisation des jeunes :  
prévenir, agir et vivre ensemble* »**

-Lundi 31 octobre 2016 à Québec-

---

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureuse d'intervenir aujourd'hui à l'Unesco et j'en suis d'autant plus honorée que c'est la première fois qu'un ministre français de l'Aide aux victimes s'exprime à l'Unesco. Vous devez vous dire que la France a été bien négligente mais en réalité, et pour tout vous dire : le ministre en charge de l'aide aux victimes rattaché au Premier ministre ne pouvait pas venir car il n'existait pas. Cette fonction a été créée par le président de la République en février 2016, plus d'un an après les terribles attentats de Charlie Hebdo qui ont bouleversé notre pays.

Depuis les attentats de janvier 2015, la France été frappée près d'une dizaine de fois sur son sol, à Paris, à Vincennes, à Nice, à Saint-Etienne-du-Rouvray, mais aussi à l'étranger. Nous sommes hélas entrés dans une nouvelle période de notre histoire ; mon devoir et mon travail est d'aider les victimes à se reconstruire par une aide financière, médicale, psychologique, sociale et politique.

Mais au-delà de cet accompagnement indispensable, il est une question cruciale à laquelle nous, pouvoirs publics doivent pouvoir répondre : comment faire en sorte que l'horreur n'advienne plus jamais. Je sais la tâche difficile, mais je veux croire que non, le terrorisme n'est pas une fatalité. Et je sais que nous partageons tous ici ce soir cette formidable ambition. Comme le disait Louise Michel à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle dans ses

*Seul le prononcé fait foi*

mémoires : « *J'ignore où se livrera le combat entre le vieux monde et le nouveau, mais peu importe : j'y serai. Que ce soit à Rome, à Berlin, à Moscou, je n'en sais rien, j'irai et sans doute bien d'autres aussi. Et quelque part que ce soit, l'étincelle gagnera le monde ; les foules seront debout, prêtes à secouer les vermines de leurs crinières de lions.* »

Je suis donc venue à Québec ce soir, 15 jours après que le Premier Ministre de la France a signé, avec son homologue québécois, une déclaration d'intention conjointe portant sur la prévention des phénomènes de radicalisation avec le projet de continuer et d'amplifier le travail ainsi lancé.

\*\*\*

### **I. Alors comment agir ?**

Agir dans la lutte contre la radicalisation c'est d'abord déjouer les déterminismes. C'est enrayer la spirale infernale qui conduit un individu à se laisser aspirer dans le cercle de la destruction massive. C'est trouver les moyens d'arrêter la mécanique de la manipulation mentale, que certains appellent « radicalisation », et qui conduit à l'irréparable.

Car, ne nous y trompons pas. De quoi la radicalisation est-elle le nom ? D'une instrumentalisation de la souffrance : une souffrance sociale ou psychologique ou familiale ; une instrumentalisation de la jeunesse et de la religion. La religion a été prise en otage par les terroristes qui en ont fait un instrument de destruction massive en France, en Belgique, en Amérique du Nord. Car la radicalisation frappe sans distinction de pays ni de continent. Elle chevauche la révolution numérique, et joue avec les frontières. Les organisations terroristes le savent bien, elles qui recrutent, par réseaux sociaux interposés, dans les sociétés mêmes qu'elles entendent frapper ; elles qui disposent de leur propre agence de presse (l'agence Amaq), de leur département informatique animé par des ingénieurs spécialisés dans le piratage et le hacking (le CyberCaliphate), et de leurs organes de presse, (magazine Dar Al-Islam).

Dans cette nouvelle donne où la toile agit comme un tremplin, des jeunes avec pas ou peu de lien avec l'Islam se radicalisent en quelques semaines à coups de vidéos intensives comme ce fut le cas du tueur de Nice. La médiatisation de leurs crimes fait partie de la terreur : la puissance de sidération des images est décuplée par internet démontrant ainsi que, selon la formule prêtée au chef d'Al Quaida : « *Le djihad médiatique, c'est la moitié du combat* ».

### **II. Les mesures prises**

C'est pour faire face à cette guerre d'un genre nouveau que nous devons, comme le disait Clausewitz, adapter nos réponses à l'époque. La France a lancé des initiatives : à l'international, elle fut l'un des premiers pays à adhérer à la Convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité. Sur le plan intérieur, nous avons pris des mesures (je ne les citerai pas toutes) :

- une loi, celle du 13 novembre 2014, qui permet le blocage ou le déréférencement des sites internet de propagande djihadiste<sup>1</sup>.
- des mesures de cyberdéfense comme la mise en place d'un « préfet cyber » qui préside le groupe de contact des grands acteurs du Net pour lutter contre le cyber-terrorisme et le cyber-djihadisme.

---

<sup>1</sup> sous le contrôle d'une personnalité qualifiée ou du juge administratif

- des outils comme PHAROS, la plateforme d'Harmonisation, d'Analyse, de Recoupement et d'Orientation des Signalements, permettant à tous les citoyens de signaler les comportements illicites sur Internet.
- des initiatives ont été prises pour nourrir le contre-discours afin que le jeune public puisse résister à la théorie du complot. Le hashtag sur Twitter #OnTeManipule, ou encore le site *stopdjihadisme.gouv.fr* qui permet de décrypter la propagande djihadiste. Un numéro vert est également destiné aux familles touchées par la radicalisation d'un des leurs.
- le Gouvernement vient d'adopter un Plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme (PART) qui dispose à présent de 40 millions d'euros supplémentaires sous le pilotage du Comité interministériel pour la prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR), dont je salue la Secrétaire générale, Muriel Domenach, ici présente.

**Mais au-delà de ces mesures, ce nouveau terrorisme nous oblige à repenser notre rôle et celui de la société civile.** Je suis convaincue que la lutte contre les différentes formes de radicalité doit s'appuyer sur **l'intelligence collective et l'activité sociale du web**. L'État à lui tout seul sera impuissant non seulement en matière de repérage mais aussi de réponse et d'argumentation. Toute la société doit se mobiliser, les associations, les individus, les entreprises et les acteurs du Net. Et surtout les acteurs du Net. Car la régulation se fait aussi, à bas bruit, à travers ce que le juriste Lawrence Lessig appelle les architectures (les infrastructures, les applications, les technologies de réseau, les algorithmes, etc.). Ces architectures sont laissées aujourd'hui entre les mains des acteurs du Net en toute opacité. Or, la politique doit donc **reconquérir sa place en accompagnant et en responsabilisant les grands acteurs du Net pour les inciter à être proactifs dans le repérage et le retrait des contenus illicites**. J'ai moi-même travaillé directement avec eux dans le cadre de mes fonctions. Avec leur concours, avec la coordination de tous les pays engagés, États et sociétés civiles agissant de concert, nous serons en mesure de lutter.

### ***III. Les mesures à prendre***

Cependant, et c'est le paradoxe de notre sujet : lutter contre la radicalisation par Internet c'est, d'abord, empêcher la radicalisation dans la vie réelle. Je veux y insister car Internet n'est pas le seul problème et ne saurait être la seule solution. **Il faut agir en prévention avec et pour la jeunesse.**

#### **1) Il faut d'abord confronter la jeunesse à la réalité du terrorisme, et l'amener à se cogner à la souffrance des victimes.**

Les témoins sont unanimes : les auteurs des violences terroristes, ou les jeunes radicalisés ont perdu le contact avec le réel, avec la souffrance des autres et sont murés dans le silence. Pour travailler à la réinsertion des jeunes radicalisés, il faudra un suivi individualisé qui prenne en compte la dimension psychiatrique et psychologique mais aussi l'environnement psycho-social que connaissent souvent les personnes qui se radicalisent.

C'est pourquoi je souhaite développer, sur la base du volontariat, des dialogues entre les victimes dont je m'occupe et les jeunes radicalisés qui sont dans ces centres de prévention. **Je lance ici donc un appel à projet pour les associations de victimes ou**

**les victimes qui veulent participer à sensibiliser les jeunes aux conséquences du terrorisme sur leur vie, brisée après le drame.** Mettre le radicalisé devant ces visages, devant le dénuement et la vulnérabilité individuelle, c'est le mettre face à cette supplication qui est une exigence, une exigence d'humanité.

Pour la jeunesse en général, et pour éviter que ne se développe une forme « d'héroïsation » du combattant djihadiste, il faut aussi développer et diffuser la parole des victimes dans les écoles, les collèges et les lycées. Latifa Ibn Ziaten que je connais bien, fait un travail formidable auprès des jeunes et dont la présence et la parole, ici, sonnent comme une évidence, a déjà commencé dans cette voie. Elle-même a perdu son fils lors d'un attentat commis par un Français radicalisé ; son courage et son combat l'honorent, je veux la saluer aujourd'hui et lui demander de continuer à porter cette parole de fraternité qui sonne si juste et qui est une source d'inspiration.

## **2) Transmettre un récit porteur de sens collectif pour que chacun trouve sa place**

Les jeunes qui se laissent prendre par l'islamisme radical sont d'abord mus par le désir de s'enraciner parce que tout autour d'eux témoignait du déracinement : leur histoire familiale, le paysage qui les environne, l'image qu'on leur renvoyait ou l'avenir sans horizon qu'ils croient voir. Il faut au contraire, travailler dès leur plus jeune âge, pour les aider à s'ancrer dans leur espace de vie, dans leur espace social et dans la République. Car tous les enfants de France sont les enfants de la République. Chacun doit être traité avec dignité, sans distinction de religion ou d'origine.

L'école maternelle et primaire doit redoubler d'effort pour préserver chez nos jeunes générations des manières différentes de faire travailler leur esprit, élever leur conscience historique et civique et donner du sens à un destin commun. Mais nous devons garder à l'esprit qu'apprendre, lire, nous souvenir, transmettre est nécessaire pour lutter contre le désert intellectuel et ses ravages meurtriers.

Ce défi est modeste mais il est immense : non pas refaire le monde, comme disait Albert Camus lorsqu'il recevait le prix Nobel, mais empêcher que le monde ne se défasse.

Parce que les enfants ne sont pas simplement des êtres en devenir, mais des *nouveaux venus* dans le monde, et qu'il ne nous incombe pas seulement de leur apprendre à assurer leur subsistance et à se débrouiller dans la vie, mais à les intégrer dans un monde qui doit faire sens pour que les jeunes générations y trouvent leur place. **Pour qu'elles soient notre avenir, nous devons leur transmettre notre héritage.** Nous devons cultiver nos forces intellectuelles de résistance pour lutter contre les pouvoirs destructeurs de la radicalisation. C'est seulement ainsi que nous pourrions poursuivre cet effort permanent de faire de l'un avec du multiple, du contradictoire et même de l'incompatible.

Parce que le déracinement est le premier facteur de radicalisation, nous ferions bien de nous inspirer de cette merveilleuse phrase que consignait Simone Weil dans ce livre au titre si fort, *L'Enracinement* : « **La perte du passé, collective ou individuelle, est la grande tragédie humaine, et nous avons jeté le nôtre comme un enfant déchire une rose** ». Il ne tient qu'à nous de redonner des racines à ceux qui n'en ont plus et que tente la radicalisation, pour cultiver à nouveau, dès aujourd'hui, les roses de la vie.